



Oradour-sur-Vayres, le 7 avril 2022

87150 Oradour sur Vayres  
Tèl : 05 55 78 23 97

**Compte rendu réunion du 5 avril 2022 – 18h**

**Videix**

Nombre de délégués  
en exercice : 20  
Présents : 15  
Excusés : 2  
Votants : 16  
Quorum : 11

- ***Compte administratif et Compte de gestion (voir note de synthèse du CA)***

Vayres & Tardoire	Budget primitif 2021 (voté)	Compte administratif 2021 (réalisé)	Résultats cumulés par section
Fonctionnement	468 233	Dépenses : 393 865,17 Recettes : 490 223,56	<b>96 358,39</b>
Investissement	2 086 522	Dépenses : 746 908,05 Recettes : 877 321,98	<b>1 139 237,49</b>

Le compte administratif et le compte de gestion du syndicat sont en concordance.  
Après en avoir pris connaissance, le conseil syndical approuve à l'unanimité le CA et le CG 2021.

- ***Affectation de résultat***

Considérant que seul le résultat de la section de fonctionnement doit faire l'objet de la délibération d'affectation du résultat (le résultat d'investissement reste toujours en investissement et doit en priorité couvrir le besoin de financement de la section d'investissement), le conseil syndical décide d'affecter la totalité du résultat à la section d'investissement, soit **96 358,39 €** :

Excédent de fonctionnement global cumulé	<b>96 358,39</b>
Affectation obligatoire	0
Complément libre d'affectation	96 358,39

- **Budget primitif 2021 (voir note de synthèse du BP)**

Après en avoir délibéré, le conseil syndical vote le budget de l'exercice 2022 à l'unanimité comme suit :

BP 2022	Dépenses	Recettes
<b>Fonctionnement</b>	490 000	490 000
<b>Investissement</b>	1 965 000	1 965 000

- **Travaux en cours / Questions diverses**

Remplacement de canalisations :

- Dournazac en cours (bourg) → CMC TP
- Maisonnais sur Tardoire terminé (la Rousserie – La Borderie) → Pradeau TP
- Champagnac la Rivière en cours (Tamisac), basculement prévu sem 15 → Cise TP
- Fin avril – début mai → début des travaux sur Chéronnac (La Féranchie)

Traitement des métabolites :

Filtre à charbon actif livré par la société Chemviron le 12 avril. La Saur doit réaliser l'installation sur le site de la Haute Barrière (Champsac) avant la fin du mois d'avril.

Il est proposé de réunir le prochain conseil à Champsac et de prévoir une visite du site avant l'été.

SAUR :

Le problème d'achat d'eau est désormais réglé. Il y avait une incohérence entre l'index du compteur affiché sur CPO et le volume facturé au semestre. Les données sont cohérentes, le volume d'achat s'élève à 3 m<sup>3</sup>/jour (sauf exception) afin de maintenir le niveau d'eau dans le château d'eau de Maisonnais sur Tardoire.

L'entretien des espaces vert est assuré par la SAUR, qui fait appel à un sous-traitant. La SAUR signale qu'un nouveau sous-traitant a été désigné, il s'agit de l'entreprise Dupuy Geoffray à St Yrieix la Perche.

Videix :

Les délégués signalent un problème au niveau du poteau incendie du bourg de la commune. La SAUR doit se renseigner.